

ADMISSIONS POST-BAC 2021 : PLUS DE 15 000 CANDIDATURES VALIDÉES SUR PARCOURSUP

Paris, le 15 avril 2021 - Pour sa première campagne se déroulant intégralement sur Parcoursup, Sciences Po enregistre 15 284 candidatures validées à l'issue de la première phase qui s'est close le 8 avril 2021, soit une augmentation de 103 % par rapport aux candidatures enregistrées en 2020 par les procédures françaises d'entrée en première année. Ces vœux validés concernent les 12 formations proposées par l'institution sur la plateforme (cf. [communiqué du 20 janvier 2021](#)). Les candidatures augmentent également de 27 % pour les procédures niveau master (française et internationale). Sciences Po confirme son attractivité auprès d'un panel élargi de lycéens et d'étudiants.

Les lycéens ayant suivi leur scolarité dans un établissement partenaire CEP passent cette année la même procédure que les autres candidats français et internationaux, dans un cadre de préparation qui leur est propre. 10 % des places leur seront réservées en 2021, l'objectif étant de porter ce chiffre à 15 % en doublant le nombre de lycées partenaires d'ici 2023.

Des candidatures évaluées de façon qualitative, sans apport des algorithmes

Les équipes de Sciences Po et les enseignants du secondaire sont fortement mobilisés pour réaliser une double évaluation de l'ensemble des dossiers. Environ 800 évaluateurs (enseignants, membres de la direction, personnels pédagogiques) sont à pied d'œuvre pour analyser ces candidatures.

Deux des quatre épreuves de la procédure d'admission, notées sur 20, sont en effet évaluées par des binômes expérimentés, sans l'appui d'un algorithme. La première concerne la performance académique et la trajectoire du candidat à partir des notes obtenues de la Seconde à la Terminale, de la progression de l'élève et des appréciations de ses professeurs. La deuxième sanctionne trois écrits personnels du candidat : sur son parcours personnel, ses activités et ses centres d'intérêt ; sur sa motivation et son projet intellectuel pour Sciences Po et enfin sur un essai personnel sur l'une des cinq thématiques proposées. Exigeantes et complètes, ces épreuves valorisent de manière combinée l'excellence académique du candidat, ses qualités extra-scolaires et son projet d'études supérieures à Sciences Po.

La note relative aux résultats du baccalauréat, également sur 20, retiendra les résultats obtenus dans le cadre du contrôle continu du fait de la non tenue des épreuves anticipées.

L'oral, quatrième épreuve prévue en mai

La quatrième note prise en compte pour l'admission à Sciences Po est celle de l'entretien oral qui sera organisé en mai à distance et que passeront les candidats ayant obtenu une note cumulée pour les trois épreuves sur dossier égale ou supérieure à la note minimale sur 60 fixée par le jury. Les convocations aux oraux seront envoyées début mai. Les candidats ayant obtenu une note inférieure à la note requise se verront notifier leur non-admission via le portail Parcoursup fin mai.

A l'issue de l'intégralité de la procédure pour les candidats invités à l'oral, les propositions d'admission seront formulées sur la base de l'obtention d'une note consolidée à l'issue des quatre épreuves qui devra atteindre ou dépasser la note d'admission minimale fixée par le jury d'admission.

À propos de Sciences Po

Fondée sur des valeurs d'ouverture et d'excellence, Sciences Po est une université de recherche sélective de rang international dont le modèle unique associe spécialisation en sciences humaines et sociales, pluridisciplinarité et ancrage professionnel pour former des acteurs qui comprennent et transforment la

société. La diversité étant un élément structurant de son identité, Sciences Po compte 47 % d'étudiants internationaux issus de 150 pays et 26 % des élèves sont boursiers contre 6 % en 2000.

Contact presse :

Marie Frocrain : marie.frocrain@sciencespo.fr / 01 49 54 37 71